

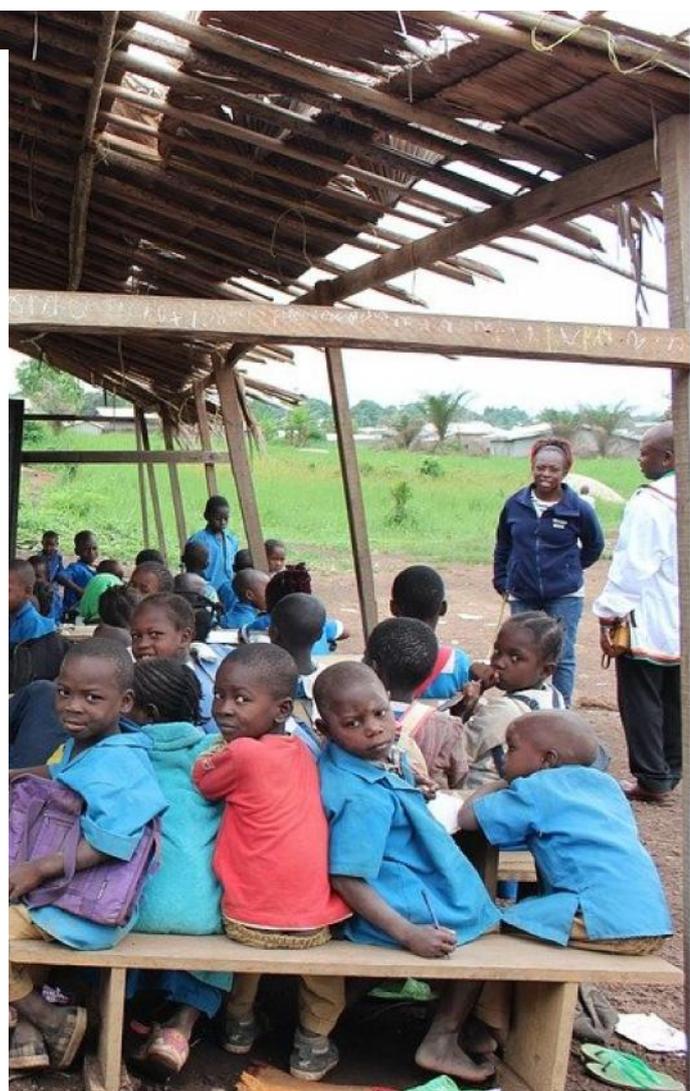
REVUE N° 6 / 2020  
ISBN : 978-99982-0-645-8

RESEAU AFRICAIN FRANCOPHONE  
D'EDUCATION COMPAREE (RAFEC)

-----  
LANGUES D' APPRENTISSAGE,  
BILINGUISME  
ET REFORME DE L' EDUCATION EN  
AFRIQUE FRANCOPHONE A L'ERE  
DES ODD

---

Vème Colloque International du  
RAFEC en partenariat avec la  
Coopération Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC



**19 au 21 novembre 2019**

---

Ecole Normale Supérieure / Université  
d'Abomey-Calavi (ENS-UAC)  
Porto-Novo, BENIN

RESEAU AFRICAIN FRANCOPHONE D'EDUCATION  
COMPAREE (RAFEC)

**LANGUES D'APPRENTISSAGE, BILINGUISME  
ET REFORME DE L'EDUCATION EN AFRIQUE  
FRANCOPHONE A L'ERE DES ODD**

**Vème Colloque International du RAFEC  
en partenariat avec la Coopération Suisse**

19 au 21 novembre 2019

Ecole Normale Supérieure / Université d'Abomey-Calavi (ENS-  
UAC)  
Porto-Novo, BENIN



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC



**© RAFEC**

Le Code de propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle

## REVUE RAFEC

### Numéros déjà publiés :

- Num. 1 / 2012: 50 ans d'éducation en Afrique francophone: quel bilan en rapport avec les objectifs du millénaire en matière d'éducation. 1er Colloque du Rafec, Université de Koudougou, Burkina Faso. Editions Lafiaso: Cotonou, Bénin.
- Num. 2 / 2014 : Regards croisés sur le vivre ensemble en Afrique francophone. RAFEC-OIF. Editions Lafiaso: Cotonou, Bénin.
- Collectif (2014). L'éducation comparée en Afrique francophone. RAFEC-OIF. (Co-coordination : Paré/Kaboré Afsata, Baba Moussa Abdel et Bah Clément ). Editions Lafiaso: Cotonou, Bénin.
- Num. 3 / 2016. Actes du 2ème colloque RAFEC de Yaoundé 2013: Education pour tous, culture et développement: Enjeux et perspectives de l'éducation dans l'espace francophone. L'harmattan, Paris 2016.
- Num. 4 / 2016 : Education inclusive en Afrique francophone. 3ème colloque International du RAFEC tenu du 10 au 12 décembre 2015 à l'Université Abou Moumouni de Niamey, Niger.
- Num. 5/ 2018: Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en matière d'éducation: quel bilan à l'échéance de 2015 et quelles perspectives pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda " EDUCATION 2030"?. 4ème colloque du RAFEC tenu du 12 au 14 décembre à l'Université Norbert Zongo, Koudougou, Burkina Faso.

COMITE SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE ET DE LA REVUE RAFEC N° 6

**Président**

Pr. Maxime da-Cruz, Professeur Titulaire des Universités CAMES  
Université d'Abomey Calavi, (UAC-Bénin)

**Membres**

- Pr. Moussa Daff, Professeur Titulaire des Universités CAMES, Université Cheick Antar Diop, Dakar (UACD-Sénégal).
- Pr. Afsata Paré-Kaboré, Professeur Titulaire des Universités CAMES, Université Norbert Zongo de Koudougou (UNZK-Burkina-Faso).
- Pr. Moustapha Tamba, Professeur Titulaire des Universités CAMES, Université Cheick Antar Diop, Dakar (UACD-Sénégal).
- Pr. Pierre Fonkoua, Professeur Titulaire des Universités CAMES, Université de Yaoundé(UY1/Cameroun).
- Pr Amadé Badini, Professeur Titulaire des Universités CAMES, Université Norbert Zongo de Koudougou (UNZK-Burkina-Faso).
- Pr. Abdel Rahamane Baba Moussa, Professeur Titulaire des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi, INJEPS (UAC-Bénin).
- Pr Jean-Claude Hounmènou, Professeur Titulaire des Universités CAMES , Université d'Abomey Calavi, ENS de Porto-Novo (UAC-Bénin).
- Pr Marguerite Altet, Professeur Emérite, Université de Nantes (France).
- Pr Abdeljalil Akkari, Professeur Ordinaire, Université de Genève (Suisse).
- Pr Germain Gonzallo, Professeur Titulaire des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Gervais Kissèzounon, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Sena Yawo Akakpo-Numado, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université de Lomé (UL-Togo)
- Dr Aicha Nana Goza, Maître de conférences des Universités CAMES, Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM-Niger).
- Dr Clarisse Napporn, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Clément Bah, Maître Assistant des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Juliette Kaboré/Ouédraogo, Maître Assistant des Universités CAMES, Université Norbert Zongo de Koudougou (UNZK-Burkina-Faso).
- Dr Mohamed Moussa Sagayar, Maître Assistant des Universités CAMES, Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM-Niger).

## COMITE DE REDACTION DE LA REVUE

- **Directeur de publication** : Pr. Abdel Rahamane Baba Moussa / UAC-Bénin
- **Rédacteur en chef** : Pr Amadé Badini / UNZ Koudougou Burkina Faso
- **Rédacteur en chef adjoint**: Dr Gervais Kissèzounon / UAC-Bénin
- **Secrétaire de rédaction** : Dr BAH Coovi Clément / UAC-Bénin

- **Membres**

- Pr Lucie Rabaovololona, UA-Madagascar
- Dr Clarisse Napporn / UAC-Bénin
- Dr Francois Sawadogo / UNZK-Burkina Faso
- Dr Dieudonné Vaidjikè / UN-Tchad
- Dr Béatrice Afiavi Agbo / UAC-Bénin
- Dr Séraphin Gbadessi / UAC-Bénin
- Dr Guy Romuald Ouedraogo / UNZK-Burkina Faso
- Dr Mohamed Sagayar Moussa / UAM-Niger

© RAFEC  
**Dépôt légal N° 12658 du 02-12-2020, 4<sup>ème</sup> trimestre**  
**Bibliothèque Nationale du Bénin**  
**ISBN: 978-99982-0-645-8**

## **EDITORIAL**

Le Réseau Africain Francophone d'Education Comparée (RAFEC), en synergie avec la Coopération Suisse, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la Conférence des Ministres de l'Education Nationale d'Afrique francophone (CONFEMEN), a organisé du 19 au 21 novembre 2019 son cinquième colloque international sur le thème : « Langues d'apprentissage, bilinguisme et réforme de l'éducation en Afrique francophone à l'ère des ODD » et ce, à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo au Bénin. La thématique retenue porte donc sur les langues d'enseignement en lien avec la question du bilinguisme. En effet, cette thématique des langues d'enseignement et celle liée à la question du bilinguisme s'imposent de nos jours, en Afrique francophone, comme axes référentiels de toute réflexion sur l'avenir des systèmes éducatifs en cours sur le continent africain. Le cinquième colloque du RAFEC a donc exploré les possibilités de recherche de solutions pour la promotion des politiques prenant en compte les défis actuels liés aux langues d'enseignement et au bilinguisme. Cette question est fondamentalement liée au contexte de l'ODD4 qui prône l'ouverture de l'éducation à l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que la nécessité pour l'éducation de favoriser l'accès à des connaissances utiles. Face à ces constats, les participants au colloque ont abordé plus globalement les enjeux de l'apprentissage en - et des - langues nationales et du bilinguisme dans les réformes de l'éducation, tant dans le système scolaire que dans les structures d'éducation non formelle en Afrique francophone. La formulation des questions référentielles se présente comme suit : Quelle place pour les langues nationales dans le cadre d'une éducation de base continue de 10 ans – voire douze ans si l'on tient compte de l'éducation préscolaire ? Quel rôle ou quelle utilisation des langues nationales dans la gestion ou l'opérationnalisation des passerelles entre éducation formelle et éducation non formelle ainsi que dans la mise en place d'une offre éducative équitable et inclusive ? Comment les réformes en cours dans les pays francophones d'Afrique pensent ou repensent-elles la question des langues d'apprentissage et du bilinguisme ? Quelle articulation entre langues d'enseignement et d'apprentissage pour les jeunes et langues d'alphabétisation et d'éducation des adultes ? Quelles possibilités de capitalisation des expériences passées pour des stratégies efficaces en matière de langues d'apprentissage ? Quelles incidences financières et quelles stratégies de financement innovantes pour une politique efficace en matière de

langues d'enseignement ? Quels enjeux pour la question des langues d'apprentissage dans l'évaluation des acquis de l'apprentissage et dans l'évaluation des systèmes d'apprentissages ? Comment prendre en compte la problématique des langues d'apprentissage et du bilinguisme dans la formation des enseignants et dans la définition des politiques des enseignants (notamment quelles articulations entre les directives de l'UNESCO et les choix nationaux en la matière) ?

Ce colloque a donné aux chercheurs l'occasion de contribuer au mouvement d'éducation bilingue et d'usage de nos langues dans l'enseignement à tous les niveaux ainsi qu'à leur prise en compte dans nos administrations respectives. Les participants ont pu explorer les interactions entre les deux contextes à savoir les effets ou impacts de l'alphabétisation des adultes sur la qualité des acquis de leurs enfants scolarisés, les effets de l'éducation bilingue sur l'opérationnalisation des passerelles entre éducation formelle et éducation non formelle dans un contexte d'éducation de base holistique de 10 à 12 ans, le rôle de l'éducation bilingue dans la mise en place d'une continuité scolaire de la maternelle au premier cycle du secondaire en Afrique francophone. L'approche comparatiste a permis de réduire considérablement les distances et les barrières entre les pays africains francophones, ce qui rendra possible l'unité d'action susceptible de faire émerger en Afrique francophone l'éducation bilingue qui intègre les langues africaines, nécessairement comme langues cultures. Il est indispensable de mettre un accent sur les spécificités mais aussi sur les convergences de nos langues par rapport à celles dites "véhiculaires". Dans le même contexte, il sera utile de donner place à l'appropriation du bilinguisme par les politiques dans la démarche du développement durable, quel que soit leur secteur d'activité. Le présent numéro de la Revue RAFEC présente les articles issus des communications.

<b>THEMATIQUE 1</b>		
<b>Langues, réformes et pilotage du système d'éducation et de formation</b>		
<b>N°</b>	<b>TITRES</b>	<b>AUTEURS</b>
1	Langues d'enseignement, bilinguisme et vivre ensemble au 21ème siècle. Quels enjeux pour les politiques éducatives dans l'espace francophone ?	Pr Abdel Rahamane BABA-MOUSSA, S. G. CONFEMEN babderamane@yahoo.fr

2	Réforme de l'éducation en Afrique francophone et langues d'apprentissage : quel apport d'écriture pour les curriculums bilingues à l'enseignement fondamental ?	Dr Séraphin GBADESSI UAC / <b>BENIN</b> seraphingbadessi@yahoo.fr
3	Le bilinguisme : entre avancée et décohésion socio-politiques	Dr Symphorien NGUEMA EZEMA ENS Libreville <b>GABON</b> nguemaezemas@yahoo.fr
4	A la croisée de la langue de signes et du français signé en contexte intégré de bilinguisme bimodal au Burkina Faso : de quelques entraves aux ODD	Dr Sylvestre-Pierre NIYA Université Norbert Zongo- Koudougou – <b>BURKINA FASO</b> pierreniya@gmail.com
5	Politique linguistique et encadrement des enfants	Dr SAWADOGO Awa Université Joseph KI-ZERBO <b>BURKINA FASO</b> awatiend@gmail.com
6	Promotion des langues nationales, éducation et développement durable en République du Bénin	Dr Béatrice Afiavi AGBO UAC- <b>BENIN</b> beatafimis@gmail.com
7	Opportunité d'un regain d'intérêt pour la promotion des langues nationales au Bénin	Hippolyte SESSOU UAC / <b>BENIN</b> sessou_hippolyte@yahoo.fr Dr Florentine HOUEDENOU houedenou1@gmail.com
<b>THEMATIQUE 2</b>		
<b>Langues d'apprentissage et enjeux pédagogiques, didactiques et socioculturels</b>		
8	Le bilinguisme scolaire dans les pays francophones ouest africains : impacts probables d'une perspective régionale	<i>Dr Maryse QUASHIE</i> UL/ <b>TOGO</b> quashie.maryse@gmail.com
9	Langue d'enseignement en République Démocratique du Congo : Quelles orientations pour quels résultats	<i>Dr Bienvenu SOLO LOLA</i> RD <b>CONGO</b> solo.bienvenu@yahoo.fr
10	Enjeux et finalités du français comme langue d'enseignement et d'administration au Sénégal	Pr Souleymane GOMIS UCAD <b>SENEGAL</b> mandiacou@hotmail.com
11	Langues nationales comme facteur psychosocial et culturel influençant la qualité d'apprentissage en République Démocratique du Congo (RDC)	Dr Nana MANWANINA KIUMBA UK / R. D. du <b>CONGO</b> nanamanwanina@gmail.com

12	Manifestations du bilinguisme français/mooré comme langues d'apprentissage dans les écoles primaires bilingues au Burkina Faso	Dr Bangre Yamba PITROIPA Université Norbert ZONGO <b>BURKINA FASO</b> / pitby2003@yahoo.fr
13	Plurilinguisme et didactique bilingue scolaire en Afrique subsaharienne francophone : Enjeux et réponses didactiques de l'ONG ARED	Pr Moussa DAFF UCAD Dakar <b>SENEGAL</b> daffmoussa22@gmail.com
14	La question de l'adoption du bilinguisme dans l'enseignement de base formel au Burkina Faso	Dr Désiré POUSSOGHO Attaché de recherche CNRST <b>BURKINA FASO</b> desirepoudiogo@yahoo.com
15	Influences des langues d'enseignement utilisées dans l'éducation de base 1 sur les performances des élèves des C.E.G. de Niamey / Niger	Mahamadou Halilou Garba <i>mahamadou.halilou@yahoo.fr</i> Fatima Issaka Moussa fisakam@gmail.com Bouba Adamou adamouboubacar5@gmail.com ENS-UAM Niamey- <b>NIGER</b>
16	Introduire les langues togolaises dans l'enseignement primaire : le niveau d'acceptabilité sociale des parents	Dr Danmigou MALEME julie.maleme@gmail.com Dr Maryse QUASHIE quashie.maryse@gmail.com Université de Lomé / <b>TOGO</b>
17	Le discours de la classe : alternance codique et savoirs mathématiques dans une situation d'enseignement-apprentissage au Niger	Dr Amadou S . ADAMOU saibou_amadou@yahoo.fr Dr Mohamed S. MOUSSA mmsagayar@gmail.com ENS-UAM Niamey- <b>NIGER</b>
18	Enseigner avec la langue nationale à l'école classique, pourquoi pas ? Ce qu'en disent les textes	Dr Guy Romuald OUEDRAOGO Université Norbert Zongo- Koudougou <b>BURKINA FASO</b> om.guyromuald@yahoo.fr
19	Perceptions des acteurs sociaux sur le bilinguisme et scolarisation dans deux écoles bilingues de la Commune I Zinder (Niger)	ISSAKA Moussa Fatima fisakam@gmail.com Hadj Daouda ALI didjey_ali@yahoo.com Abdou Rahamane M. MOCTAR

		abdouramane75@yahoo.fr ENS-UAM Niamey- <b>NIGER</b>
20	Introduction des langues nationales dans le système éducatif formel nigérien	Habibou HAMANI ENS-UAM Niamey- <b>NIGER</b> hamanihabibou@yahoo.fr
<b>THEMATIQUE 3</b>		
<b>Enjeux de la recherche scientifique et des échanges de bonnes pratiques dans la mise en œuvre de stratégies efficaces en matière de formation des enseignants</b>		
21	La pédagogie par l'apprentissage guidé : une alternative au cours magistral pour l'enseignement des connaissances à l'université en Afrique	Pr Jean-Claude HOUNMENO ENS-UAC / <b>BENIN</b> jchounmenou@yahoo.fr
22	La problématique de la formation des enseignants du continuum d'éducation multilingue au Burkina Faso : état des lieux et propositions didactiques	Nacoulma Boukaré Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki- Zerbo / <b>BURKINA FASO</b> boukare.nacoulma@yahoo.fr
23	L'éthique de la communication dans le rapport pédagogique au secondaire en République du Bénin:essai de formulation de bonnes pratiques discursives	Dr BAH Coovi Clément ENS-UAC / <b>BENIN</b> clemcoovi@yahoo.fr KISSEZOUNON Gervais UAC / <b>BENIN</b> Gerkiss2000@yahoo.fr
24	La formation dans les Ecoles Normales d'Instituteurs Bilingues au Tchad et le développement des compétences linguistiques chez les futurs maîtres à l'ère des Objectifs du Développement Durable.	Dr Réoular Urbain NDIGMBAYEL E. N. S. de Bongor <b>TCHAD</b> reoular2000@yahoo.fr
25	Perceptions et attitudes des enseignants vis-à-vis de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement primaire au Bénin	Dr <i>Raphael Razacki Kélani</i> rkelani@gmail.com Dr <i>Issaou Gado</i> ENS Natitingou, UNSTIM <b>BENIN</b> Dr <i>Eugène Oké</i> FAST, UAC- <b>BENIN</b> /okeeugene@gmail.com

26	La question de la langue d'apprentissage, du bilinguisme, de l'acquisition des compétences éthiques et un agir professionnel dans la formation des apprenants de l'Ecole Normale Supérieure (E.N.S.) de Maroua	Dr Mohamadou Bassirou Arabo ENS Ngaoundere <b>CAMEROUN</b> mobassalar@yahoo.fr
<b>THEMATIQUE 4</b> <b>Société et éducation</b>		
27	Bilinguisme et affirmation identitaire au Tchad	Dr Dieudonné VAIDJIKE vaidjiked@yahoo.fr Dr Fatimé PAMDEGUE UN/ <b>TCHAD</b>
28	Les causes de la déperdition scolaire au Bénin	Dr Jules André GANDAGBE majug2008@yahoo.fr Pr Gabriel C. BOKO ENS-UAC <b>BENIN</b>
29	Conflits intercommunautaires ou repli identitaire au Tchad	Dr GUIRAYO Jérémie jguirayo@yahoo.fr Dr SIOUDINA Mandibaye UN/ <b>TCHAD</b>
30	Tradition et éducation en Afrique subsaharienne : la suture ratée / Tradition und Bildung in Schwarzafrika : die verpasste Suture	Dr TOGNON Koba Yves-Marie ENS-UAC <b>BENIN</b> tokogil@hotmail.com

Nos vifs remerciements aux acteurs ayant rendu possible la tenue effective du cinquième colloque du RAFEC. Notre profonde gratitude à la Coopération Suisse pour la contribution financière ayant facilité le bon déroulement du colloque et l'opportunité de l'édition du présent numéro.

## TABLE DES MATIERES

### THEMATIQUE 1 : Langues, réformes et pilotage du système d'éducation et de formation

- 1- « Langues d'enseignement, bilinguisme et vivre ensemble au 21ème siècle. Quels enjeux pour les politiques éducatives dans l'espace francophone ? (pp.19-30)  
*Abdel Rahmane BABA-MOUSSA*
- 2- Réforme de l'éducation en Afrique francophone et langues d'apprentissage : quel apport d'écriture pour les curriculums bilingues à l'enseignement fondamental ? (pp. 31-60)  
*Séraphin GBADESSI*
- 3- Le bilinguisme : entre avancée et décohésion socio-politiques. (pp. 61-76)  
*Symphorien NGUEMA EZEMA*
- 4- A la croisée de la langue de signes et du français signé en contexte intégré de bilinguisme bimodal au Burkina Faso : de quelques entraves aux ODD. (pp.77-91)  
*Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA*
- 5- Politique linguistique et encadrement des enfants. (pp.93-108)  
*SAWADOGO Awa 2ème Jumelle*
- 6- Promotion des langues nationales, éducation et développement durable en République du Bénin.(pp.109-125)  
*Béatrice Afiavi AGBO*
- 7- Opportunité d'un regain d'intérêt pour la promotion des langues nationales au Bénin. (pp.127-144)  
*Hippolyte SESSOU & Florentine HOUEDENOU*

**THEMATIQUE 2: Langues d'apprentissage et enjeux pédagogiques, didactiques et socioculturels**

- 8- Le bilinguisme scolaire dans les pays francophones ouest africains : impacts probables d'une perspective régionale.(pp.147-162)  
*Maryse QUASHIE*
- 9- Langue d'enseignement en République Démocratique du Congo : Quelles orientations pour quels résultats ? (pp.163-177)  
*Bienvenu SOLO LOLA*
- 10- Enjeux et finalités du français comme langue d'enseignement et d'administration au Sénégal. (pp.179-188)  
*Souleymane GOMIS*
- 11- Langues nationales comme facteur psychosocial et culturel influençant la qualité d'apprentissage en République Démocratique du Congo. (pp. 189-212)  
*Nana MANWANINA KIUMBA*
- 12- Manifestations du bilinguisme français/mooré comme langues d'apprentissage dans les écoles primaires bilingues au Burkina Faso. (pp213-223)  
*Bangre Yamba PITROIPA*
- 13- Plurilinguisme et didactique bilingue scolaire en Afrique subsaharienne francophone : Enjeux et réponses didactiques de l'ONG ARED du Sénégal. (pp.225-232)  
*Moussa DAFF*
- 14- La question de l'adoption du bilinguisme dans l'enseignement de base formel au Burkina Faso. (pp.233-246)  
*Désiré POUSSOGHO*

- 15- Influences des langues d'enseignement utilisées dans l'éducation de base 1 sur les performances des élèves des Collèges d'Enseignement Général de Niamey. (pp.247-260)

***Mahamadou Halilou GARBA / Fatima Issaka MOUSSA / Bouba ADAMOU***

- 16- Introduire les langues togolaises dans l'enseignement primaire : le niveau d'acceptabilité sociale des parents. (pp.261-284)

***Danmigou MALEME & Maryse QUASHIE***

- 17- Le discours de la classe : alternance codique et savoirs mathématiques dans une situation d'enseignement-apprentissage au Niger. (pp.285-302)

***Amadou Saïbou ADAMOU & Mohamed Sagayar MOUSSA***

- 18- Enseigner avec la langue nationale à l'école classique, pourquoi pas ? Ce qu'en disent les textes. (pp.303-322)

***Mangawindin Guy Romuald OUEDRAOGO***

- 19- Perceptions des acteurs sociaux sur le bilinguisme et scolarisation dans deux écoles bilingues de la Commune I Zinder (Niger). (pp.323-339)

***ISSAKA Moussa Fatima / HADJ Daouda ALI / Abdou Rahamane Mohamed MOCTAR***

- 20- Introduction des langues nationales dans le système éducatif formel nigérien. (pp.341-356)

***Habibou HAMANI***

**THEMATIQUE 3 : Enjeux de la recherche scientifique et des échanges de bonnes pratiques dans la mise en œuvre de stratégies efficaces en matière de formation des enseignants**

21- La pédagogie par l'apprentissage guidé : une alternative au cours magistral pour l'enseignement des connaissances à l'université en Afrique. (pp.359-370)

***Jean-Claude HOUNMENO***

22- La problématique de la formation des enseignants du continuum d'éducation multilingue au Burkina Faso : état des lieux et propositions didactiques .

(pp.371-381)

***NACOULMA Boukaré***

23- Langage éthique en contexte éducatif africain : la quête du sens et des valeurs en question. (pp.383-398)

***BAH Coovi Clément / KISSEZOUNON Gervais***

24- La formation dans les Ecoles Normales d'Instituteurs Bilingues au Tchad et le développement des compétences linguistiques chez les futurs maîtres à l'ère des Objectifs du Développement Durable. (pp.399-422)

***Réoular Urbain NDIGMBAYEL***

25- Perceptions et attitudes des enseignants vis-à-vis de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement primaire au Bénin. (pp.423-441)

***Raphael Razacki KELANI / Issaou GADO / Eugène OKE***

26- La question de la langue d'apprentissage, du bilinguisme, de l'acquisition des compétences éthiques et un agir professionnel dans la formation des apprenants de l'Ecole Normale Supérieure (E.N.S.) de Maroua. (pp.443-457)

***Mohamadou BASSIROU ARABO***

**THEMATIQUE 4 : Société et éducation**

- 27- Bilinguisme et affirmation identitaire au Tchad. (pp.459-475)  
***Dieudonné VAIDJIKE & Fatimé PAMDEGUE***
- 28- Les causes de la déperdition scolaire au Bénin. (pp.477-495)  
***Jules André GANDAGBE & Gabriel C. BOKO***
- 29- Conflits intercommunautaires ou repli identitaire au Tchad. ( pp. 497-519)  
**GUIRAYO Jérémie & Sioudina MANDIBAYE**
- 30- Tradition et éducation en Afrique subsaharienne : la suture ratée /  
Tradition und Bildung in Schwarzafrika : die verpasste Suture. (pp.521-534)  
**TOGNON KOBA Yves-Marie**

Opportunité d'un regain d'intérêt pour la promotion des langues nationales  
au Bénin

127

---

Hippolyte Sessou  
Florentine Houédénou

**Résumé**

Depuis ces dernières décennies, des appels se sont multipliés à l'endroit des politiques pour contribuer à l'introduction des langues nationales dans l'éducation formelle en République du Bénin. Le constat à ce jour est que cette innovation pédagogique n'est pas encore à sa phase de mise en œuvre. Et pourtant l'usage des langues nationales comme langues d'apprentissage à l'école formelle n'est ni un luxe, ni une initiative irréalisable en soi.

Loin d'être considéré comme l'expression d'un fatalisme inconséquent, la posture développée au travers de cet article est une lecture croisée du regard interne et externe porté sur les langues nationales dans les pays d'Afrique francophone. Suivant une approche méthodologique essentiellement qualitative basée sur l'analyse documentaire, et des entretiens auprès de vingt (20) responsables, il ressort à la suite d'une analyse de contenu que les langues nationales subissent, l'effet synergique de l'individualité des identités culturelles et la mondialisation des savoirs. Il importe que les pays d'Afrique francophone comprennent d'abord qu'ils n'ont pas le contrôle stricto sensu de leurs systèmes éducatifs et que les questions de langues nationales sont à resituer dans une dynamique globale de mutations sociales et culturelles. Cette prise de distance pourrait aider à réévaluer les ambitions en matière de promotion de langues nationales de sorte à définir clairement les latitudes qu'il convient de se donner et les limites à ne pas dépasser.

**Mots-clés** : Langues nationales - individualités culturelles - globalisation des savoirs - école

### **Summary**

In recent decades, there have been increasing calls for policies to encourage the introduction of national languages in formal education in the Republic of Benin. Unfortunately, it will still take time for this pedagogical innovation to become a reality one day. And yet the use of national languages as languages of learning in formal schools is neither a luxury nor an unachievable initiative in itself.

Far from being regarded as the expression of an inconsequential fatalism, the posture developed through this article is a cross-reading of the internal and external view of national languages in French-speaking African countries. Following an essentially qualitative methodological approach based on documentary analysis, surveys, observation and interviews, it emerges that national languages are nowadays undergoing the synergistic effect of the individuality of cultural identities and the globalization of knowledge. It is important for the countries of French-speaking Africa to understand, first of all, that they do not strictly speaking have control over their education systems and that questions of national languages must be seen in the context of a global dynamic of social and cultural change. This distance could help to reassess ambitions in terms of the promotion of national languages so as to clearly define the latitudes to be given and the limits not to be exceeded.

**Keywords** : National languages - cultural individualities - globalization of knowledge - school

## Introduction

Dans un article publié par Kouamé (2019), il est rapporté qu'un sage chinois confia un jour à un empereur dont il était le conseiller ceci :

« Si vous voulez détruire un pays, inutile de lui faire une guerre sanglante qui pourrait durer des décennies et coûter cher en vies humaines. Il suffit de détruire son système d'éducation et d'y généraliser la corruption. Ensuite, il faut attendre vingt ans et vous aurez un pays constitué d'ignorants et dirigé par des voleurs. Il vous sera très facile de les vaincre. Du coup, des patients meurent entre les mains de médecins médiocres, fraudeurs et corrompus. Des bâtisses, des autoroutes et des ouvrages d'arts s'effondrent car construits par des architectes et des ingénieurs médiocres, fraudeurs et corrompus »  
Kouamé, (06 février 2018).

L'auteur de l'article poursuit ses analyses en faisant observer que le système économique du pays, ses richesses, ses réserves de changes fondront comme de la neige, car laissées entre les mains d'économistes, d'hommes politiques, d'investisseurs et d'hommes d'affaires carents et peu vertueux. (...) tous les domaines, tous les secteurs sont en ruines car gérés par des cadres et des autorités qui non plus de valeurs, plus de repères, de modèles, de grandeur, de dignité, de conscience ; ce qui engendre l'effondrement de la nation.

Cette boutade traduit toute l'importance de l'école dans le développement des nations. Il faut y voir l'école sous sa forme la plus inclusive mais considérer qu'il s'agit de l'école en tant qu'institution sociale formelle, hiérarchisée suivant différents niveaux de la pyramide scolaire et comprenant l'enseignement maternel et primaire, l'enseignement secondaire, de la formation technique et professionnelle puis l'enseignement supérieur.

L'une des dimensions de l'école qui mérite une analyse ici est le support véhiculaire des savoirs et valeurs enseignés à l'école : les langues d'apprentissage. Au-delà du modèle classique constitué par le couple anglais-français officiellement adopté comme langues d'enseignement/apprentissage à l'école, la problématique de l'introduction des langues maternelles dans l'enseignement formel reste entièrement posée. Cette problématique convoque deux théories. Celle de l'économie de l'éducation en rapport avec le coût d'opportunité des innovations pédagogiques d'une part (Hoselitz 1960, Paul 1999) et celle de l'analyse des politiques linguistiques en matière d'apprentissage d'autre part (Gurgand 1993, Orivel 1995, Kassé 2003, 2008). Dans les deux cas, il s'agit de réforme en éducation. Des précautions en la matière méritent d'être prises au risque de subir des échecs.

Ainsi, comme le rappelle Sessou (2017) au sujet de la démarche d'implémentation d'un paradigme pédagogique en rapport avec la

professionnalisation à l'Université d'Abomey-Calavi, « toute réforme éducative, avant sa mise en œuvre, mérite au prime abord, l'assurance que les effets induits à plus ou moins long terme sont maîtrisables et non dommageables » (Sessou, 2017, p.52).

En effet, pendant que certains analystes de politiques éducatives prônent le maintien et l'usage exclusif des langues étrangères (français et anglais) comme langues d'enseignement dans les écoles africaines (Ydo 1995, Diouf 2011, Dhossou 2012, Fiasse 2015 et Randriamarotsimba 2016), d'autres défendent l'approche d'un multilinguisme basé sur l'introduction des langues endogènes en enseignement (Poth 1988, Basal 1999, Nguer 2008, ADEA 2009, OIF 2009, da Cruz & Djihouessi 2014).

Alors la question que l'on pourrait se poser est : que retenir de l'échec répété des politiques d'introduction des langues maternelles dans l'enseignement au Bénin ?

L'objectif de cette contribution est de relever quelques facteurs explicatifs de la réticence liée à l'introduction des langues maternelles dans l'enseignement au Bénin. Soulignons qu'il ne s'agit pas d'une évaluation des Politiques Linguistiques d'Education (PLE) au Bénin mais plutôt d'une démarche d'investigation visant à compréhension la perception de certains acteurs- clé du dispositif de pilotage de ces politiques. C'est dans ce but qu'une enquête de terrain a été menée auprès des responsables syndicaux, des membres de l'inspection pédagogique et des personnes-ressources opérant au niveau de l'enseignement maternel et primaire dans la commune d'Abomey-Calavi au Bénin entre juin et octobre 2019.

### 1. Modèle d'analyse et cadre méthodologique

L'analyse du cadre macro-écologique de la mise en œuvre d'une politique linguistique d'éducation (PLE) renvoie à des logiques anthropologiques et managériales desquelles découlent plusieurs modèles. Pour Bachelard cité par Laberge (2003), le fait scientifique est conquis sur les préjugés, construit par la raison et constaté par les faits. En effet, après avoir conquis "notre" fait (manque de pertinence des politiques publiques en matière d'introduction des langues dans l'enseignement), vient alors l'étape de le construire et de le constater. Il s'agit de mobiliser notre hypothèse de recherche à travers les schèmes d'intelligibilité du social (Berthelot 1998) en vue de mieux la cerner. Pour ce faire, nous nous référons aux schèmes causal et herméneutique (Berthelot 1991, 1998, Pape 2010).

#### 1.1. Le schème causal

Comme le précise Durkheim (1895), en substance dans les règles de la méthode sociologique, la cause déterminante d'un fait social doit être recherchée parmi les

faits sociaux antécédents. En d'autres termes, le fait social s'explique par un autre fait social c'est-à-dire qu'un fait de société doit être expliqué par un autre fait de société. Donc, ce schème causal a pour but de faire ressortir les relations de causalité, les rapports d'indépendance ou d'interdépendance d'un phénomène particulier à un autre. Sa formule mathématisée est :  $(A \rightarrow B) = B = (A)$ . Elle s'explique ainsi qu'il suit:

(A) est la cause de (B) et l'on ne saurait avoir (B) sans (A) qui est chronologiquement et logiquement antérieur à (B). Appliqué à notre objet, nous aurons :

(A) = velléité politique linguistique de l'Etat au Bénin.

(B) = blocages de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel.

Ainsi, la non réussite de l'introduction des langues maternelles dans l'enseignement formel (B) est produite par un fait antérieur, c'est-à-dire le manque de pertinence des politiques linguistiques à l'école et le faible pouvoir des décideurs politiques (A).

En effet, nous pouvons envisager que la cause déterminante des blocages de l'introduction des langues nationales est en grande partie liée à l'absence d'une politique linguistique ferme et durable de l'Etat au Bénin.

#### 1-2. Le schème herméneutique

Le schème herméneutique est utilisé pour visibiliser un fait social complexe qui n'est pas possible à être facilement appréhendé ou compris. Sa formule mathématisée est :  $(A \rightarrow B) = BS \{B / A\}$ . Elle signifie : B renvoie à un (A) qui est son sens ; (B) est l'expression, la manifestation de (A). Ce rapport a lieu dans un champ sémantique représenté par (S).

Appliqué à notre objet, nous aurons :

A = mauvaise représentation des langues nationales par la société Béninoise

B = un facteur de blocage concernant leur introduction dans l'enseignement formel.

S = société des individus concerné par le fait, ici, la société Béninoise

Dans le cadre (S) caractérisé par la société Béninoise dans son symbolisme, le sens de (B) ou les facteurs de blocages de l'introduction des langues nationales dans l'éducation formelle est (A) c'est-à-dire la considération symbolique des béninois eu égard aux dites langues.

#### 2. Méthodologie

En raison de la complexité du phénomène que nous avons choisi d'étudier il a semblé nécessaire d'inscrire la recherche dans une perspective essentiellement qualitative. Cette posture justifie les techniques de collecte des données utilisées. Ce sont des entretiens formels et informels auprès de personnes qui d'ordinaire, assurent la facilitation, l'encadrement et le pilotage des réformes dans l'enseignement. Il s'agit en outre, d'analyse de documents en lien avec la thématique abordée. Le mode de l'échantillonnage est raisonné. Les arguments ont motivé le choix des enquêtés est leur niveau d'implication et les rôles qu'ils ont joué dans l'élaboration des projets/programmes d'introduction des langues maternelles à l'école.

La recherche documentaire a consisté à analyser la production livresque (ouvrages généraux, articles, mémoires, rapports d'études) sur le thème. Elle a été conduite de manière itérative et partagée entre les lectures et le volet empirique de la recherche. Son but est d'avoir un aperçu assez global sur la question, de construire une première représentation, de déterminer avec plus de précision les lignes de forces de ce travail de recherche et de définir une approche multidimensionnelle capable de mieux expliciter la posture théorique adoptée.

La phase empirique s'est déroulée entre juin et octobre 2019 et a consisté en une collecte de données au moyen d'un guide d'entretien. Quatre (04) sous-thèmes ont servi de guide pour conduire la réflexion à savoir : (a) les représentations faites du concept de langues maternelles au Bénin ; (b) le lien entre les finalités de l'école et la Politique Linguistique Educative (PLE) visant l'introduction des langues maternelles dans l'éducation ; (c) les contraintes liées à la mise en œuvre des projets de réforme linguistiques dans l'enseignement au Bénin regroupant les déterminants explicatifs du non aboutissement des PLE au Bénin et (d) les formes de collaboration envisagées entre les acteurs à la base (enseignants) pour l'implémentation d'une politique linguistique éducative au sein de l'école béninoise. Ces données ont été complétées par des entretiens informels. Conscients du fait que l'objectivité recherchée n'est pas toujours logée dans les discours officiels, il était indiqué de recourir à ce type d'entretien, pour assouvir le désir de recherche des logiques profondes des blocages de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel. Ces entretiens consistaient en des discussions non averties et spontanées résultantes de questions dissimilées posées au détour d'une conversation banale.

Au total, 20 responsables - clés ont été interrogées : cinq (05) directeurs nationaux de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes, cinq (05) cadres du

ministère en charge de l'alphabétisation ayant fait le clair de leur carrière dans le secteur ; cinq (05) inspecteurs des enseignements maternel et primaire ; trois (03) syndicalistes et deux (2) représentants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ayant accompagné la mise en œuvre des activités d'alphabétisation et d'éducation des adultes au Bénin. Ces agents ont été retenus sur la base de leur position dans le dispositif de pilotage des projets/programmes d'introduction des langues maternelles dans l'enseignement. Ils sont choisis en fonction de leur degré d'implication dans les décisions et les actions stratégiques. Le choix d'interroger ces agents qui ont été au premier rang dans la mise en œuvre des activités d'introduction des langues maternelles à l'école au Bénin permet de recueillir des informations pertinentes pour comprendre les logiques de l'offre de la PLE et les principaux goulots d'étranglement.

L'interprétation des données s'est basée sur l'identification des thèmes de plus grande occurrence (Baba Moussa, 2013). Comme le recommandent (Mace et Dépelteau, 2010), cette étape consiste à « *classer les faits à l'intérieur des catégories préalablement déterminées par les références empiriques* ». Ainsi, en référence à la technique de l'analyse de contenu une exploitation a été faite des discours des enquêtés. Elle a servi à la description et à l'interprétation des récits produits par les interviewés ; il s'en est suivi une extraction de la quintessence des contenus. Cette technique est utilisée pour étudier les motivations ou les intentions manifestes des acteurs concernés par le phénomène à travers leur discours. « *Elle permet de décrire objectivement, systématiquement et quantitativement le contenu manifeste des communications (entretiens, discours, articles, etc.)* », (Berelson, 1971).

### 3. Résultats de la recherche

#### 3.1 Langues maternelles et configuration géoculturelle des langues au Bénin

##### 3.1.1 Concept de langues maternelles

L'ambiguïté sémantique de la notion de « langue maternelle » a été relevée par plusieurs auteurs. Pour Gbégnonvi (2017), c'est la langue acquise et qui traduit une proximité avec le milieu naturel de vie de l'individu. Dans la mesure où c'est la langue de sa mère (ou de sa nourrice, celle que l'enfant entend en premier). Ce terme désigne la première langue que l'enfant apprend à manipuler ; celle dans laquelle la pensée se structure et s'exprime. Dans la même veine, Boutan (2003) observe que souvent, lorsque l'enfant est éduqué par des parents ou des personnes parlant des langues différentes, cet enfant acquiert simultanément plusieurs langues. De ce point de vue, toute langue parlée dans l'environnement immédiat de

l'enfant peut être considérée comme une langue « maternelle ». On parle d'acquisition simultanée de deux ou plusieurs premières (bilinguisme précoce).

Selon le Dictionnaire Le Robert (1959), la langue maternelle désigne la langue que l'on a apprise de sa mère, de ses parents ou de son entourage dès le berceau, ou encore celle de la «mère-patrie». Les dictionnaires courants définissent la langue maternelle comme «la langue du pays où l'on est né». Ainsi, à la notion de langue maternelle se superpose celle de langue nationale : la langue parlée généralement par les citoyens d'une nation. Se dit aussi par opposition à langue étrangère et aux différents dialectes qui se parlent dans une même nation. On peut donc établir une équivalence entre langue maternelle et langue nationale, sans autre paramètre considéré.

### 3.1.2 Panorama des langues maternelles au Bénin

En effet, le flou entretenu autour des indicateurs permet de distinguer une langue maternelle d'une langue nationale d'un dialecte d'une part et le processus de nationalisation d'une langue maternelle d'autre part. C'est à ce niveau que les perceptions divergent. Le tableau ci-dessous en donne un bref aperçu.

Tableau 1: Univers des langues maternelles au Bénin

N°	Langues	Pourcentage de locuteurs sur la base de la population totale	Groupe sociolinguistique
1.	Fon	17,61	Fon
2.	Adja	8,38	adja
3.	Bariba	8,34	Bariba
4.	Goun	6,23	Fon
5.	Nago	6,74	Yorouba
6.	Fulfuldé	5,56	Peulh
7.	Aïzo ou Ayizo	4,22	Fon
8.	Mahi	3,17	Fon
9.	Sahouè	2,58	Adja
10.	Wémè	2,54	Fon
11.	Tori	2,34	Fon
12.	Dendi	2,31	Dendi
13.	Yoa/Yom/pila-Pila	1,87	Yoa_Lokpa
14.	Yorouba	1,83	Yorouba
15.	Idaasha	1,54	Yorouba
16.	Berba	1,43	Ottamari

Langues d'apprentissage, bilinguisme et réforme de l'éducation en Afrique francophone  
à l'ère des ODD

135

17.	Kotafon	1,43	Fon
18.	Xwla-Pla	1,42	Adja
19.	Gando	1,40	Peulh
20.	Holli-Djé	1,36	Yorouba
21.	Ditamari (Besorabé)	1,34	Ottamari
22.	Toffin	1,27	Fon
23.	Lokpa (Dompago)	1,25	Yoa-Lokpa
24.	Mina	1,18	Adja
25.	Waama	1,06	Ottamari
26.	Natimba	0,91	Ottamari
27.	Boo	0,72	Bariba
28.	Péda	0,70	Adja
29.	Ottamari	0,56	Ottamari
30.	Gourmantché	0,54	Ottamari
31.	Ouatchi	0,53	Adja
32.	Ifè (Itcha)	0,44	Yorouba
33.	Mokolé	0,35	Yorouba
34.	Ani	0,33	Yoa-Lokpa
35.	Sèto	0,33	Fon
36.	Koto-Koli	0,24	Yoa-Lokpa
37.	Yendé	0,12	Ottamari
38.	Windjii (Foodo)	0,11	Yoa-Kokpa
39.	Kabyè	0,10	Yoa-Lokpa
40.	Gaganba	0,09	Ottamari
41.	Djerma	0,09	Dendi
42.	Défi	0,08	Adja
43.	Boko	0,07	Bariba
44.	Tamba (Taneka)	0,07	Yoa-Lokpa
45.	Tchabè	0,06	Yorouba
46.	Soruba (Biyobè)	0,03	Yoa-Lokpa
47.	Hossori	0,03	Ottamari
48.	Autres (Haoussa, Zerma, Cotimba, Tchi manigri, Partogo, Yendé, etc)	1,44	-

Ainsi, on note une cinquantaine de langues maternelles parlées au Bénin. Une répartition de ces langues selon les groupes sociolinguistiques permet de faire des regroupements plus significatifs comme suit dans le tableau ci-après :

Tableau II : Répartition sociolinguistique des langues au Bénin

Groupes sociolinguistiques	Composantes/variantes	Pourcentage
Fon	Fon, goun, aïzo, wémè, mahi, tori, kotafon, toffin, sèto, Tchi	39,28
Adja	Adja, sahouè, xwla, pla,, mina, péda, défi, ouatchi, popo	15,23
Yorouba	Nago, yorouba, idaasha, holli-djé, ifé, itcha, mokolé, tchabé, manigri, partogo	14,57
Bariba	Bariba, boo, boko	9,25
Peulh	Fulfuldé, peulh, gando	7,31
Ottamari	Berba, bésorabè, waama, natimba, ottamari, gourmantché, yendé, gabanga, hossori, bettyobé	6,44
Yoa-Lokpa	Yoa, pila-pila, dompargo, lokpa, ani, kotokoli, windji-windji, foodo, taneka, soruba, biyobè, kabyè	4,39
Dendi	Dendi, djerma	2,58
Autres	Haoussa, zerma, cotimba, tchi manigri, partogo, yendé, etc.	1,44

Sources : INSAE, RGPH 4-2013

Les groupes sociolinguistiques majoritaires au Bénin demeurent les Fons (39,28%). Ensuite, viennent ensuite les adja (15, 23% et enfin les yorouba (14,57). Ceci confirme les tendances de Capo (2000). Mais la question qui se pose est de savoir sur quelle base doit-on choisir les langues à introduire dans l'enseignement formel ?

Quel sort réserve-t-on aux langues « minoritaires » si elles ne sont pas toutes, prises en compte dans l'enseignement ?

A cette question, le Galès (2005) fait observer que le maintien et l'entretien du multilinguisme sont généralement perçus par ceux qui le défendent comme une solution au problème de la disparition des nombreuses langues maternelles (patois, vernaculaires, dialecte...) Ce problème menace la diversité culturelle du monde, en vouant à la disparition un nombre important de langues riches de symboles et véhiculaire d'une certaine philosophie identitaire authentique. Les langues maternelles consistent autant de façons différentes de voir, d'appréhender, de classer et d'établir des relations entre les choses, les êtres humains, etc.

Alors, apprendre et parler plusieurs langues permettraient de mieux percevoir et comprendre les nuances socioculturelles des cultures associées à ces langues.

Selon une étude publiée en 2015 dans la revue *Psychological Science*, les enfants parlant ou entendant parler plus d'une langue seraient plus prompts à l'empathie que les autres (Midego, 2015). Dans le cadre de l'introduction des langues dans l'enseignement à l'école, on peut y voir un projet humaniste mais également une instrumentalisation de l'enseignement des langues, au service de la construction d'une citoyenneté typiquement béninoise

« la notion d'enseignement des langues disparaît de la présentation historique au profit de celle de politique linguistique. Cette dernière est elle-même mise au service de la construction d'un projet politique : celui d'un Bénin multilingue et multiculturelle » (...).

« La construction de ce projet de politique éducative s'accompagne de la production d'une idéologie, celle du plurilinguisme en tant que modèle de développement humain, et que, dans le même temps, l'éducation plurilingue et interculturelle se présente elle-même comme le seul horizon possible pour le développement de l'éducation et de l'enseignement des langues ».

### 3.2 Plus-value de l'introduction des langues maternelles à l'école

Le langage traduit la pensée humaine. Il est comme l'indique Segalowitz (1977), « une sorte de calcul mental, capable de manipuler les symboles de la pensée ». Il ne peut être postérieur ni antérieur à celle-ci. Langage et pensée sont deux facultés intimement liées qui constituent les deux faces d'une même pièce. A cet effet, Rebelo (2000), a souligné que : « *l'intervention du langage est nécessaire car il apporte une contribution utile à l'expression de la pensée abstraite* ». De son côté, Vygotski (1962) soutient la thèse selon laquelle le langage joue un rôle important dans le développement cognitif. Instrument psychologique de premier ordre, le langage occupe une place exemplaire dans le schéma développemental de l'intelligence. Le langage devient pour l'enfant, un moyen pour organiser ses propres actions sur le monde. La portée de la théorie Vygotskienne confère au langage une dimension transversale à toute opération cognitive; c'est un instrument de régulation des activités mentales. Le langage intériorisé influence le développement cognitif car il est à l'origine d'un système abstrait qui permet l'organisation de la pensée. Le développement cognitif chez les bilingues s'explique doublement dans la mesure où il existe chez eux, deux systèmes de langues différents qui rendent le cerveau plus actif et plus flexible dans un processus d'apprentissage. C'est aussi ce que pense Bauer (2015) qui soutient que :

« les bilingues(...) ont une pensée plus créative, plus flexible et plus ouverte. C'est ce qu'on appelle la pensée divergente qui produit des solutions originales

et moins conventionnelles. Les études qui ont établi cela partent de l'hypothèse que le fait d'avoir deux systèmes de représentation mentale augmente la flexibilité et l'originalité de la pensée...»

Par ailleurs, pour Wallon (1970), le développement cognitif répond à un processus d'auto construction qui vise à organiser la pensée chez l'enfant. Mais il est évident que l'enfant n'organise sa pensée qu'à partir de la langue qu'il connaît : la langue maternelle. Wallon (1970) soutient que le développement de l'enfant doit intégrer les aspects intellectuels et les aspects sociaux communicatifs. Le langage est la conséquence du développement social et du développement intellectuel; il n'est pas la cause de la pensée mais l'instrument, le support indispensable à ses progrès. Selon cette position, l'évolution du langage est liée aux capacités motrices et sensorimotrices de l'enfant. Le langage apparaît vers 2 ans et dès ce moment, il commande et structure la pensée qui, initialement liée à l'action, se socialise grâce et par le langage.

Puisque les langues sont si importantes, qu'est-ce qui constitue les obstacles à la mise en œuvre des PLE au Bénin. Cependant, une hypothèse est à écarter, celle de l'insuffisance du cadre juridique.

### 3.3. Cadre juridique de développement des Politiques Linguistiques dans l'Ecole au Bénin

Soulignons que l'Etat béninois à plusieurs occasions, a pris des actes officiels pour mettre en valeur les langues nationales. On peut citer entre autres :

- le Discours-Programme du 30 novembre 1972 ;
- la Loi fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- le Programme National d'Edification de l'Ecole Nouvelle (1973) ;
- l'Arrêté n° 569/MENCJS/CAB du 5 juin 1974 portant création de la Commission Nationale de Linguistique ;
- l'Ordonnance n° 75-30 du 23 juin 1975 portant loi d'orientation de l'Ecole Nouvelle ;
- le Décret n° 75-272 du 24 octobre 1975 portant alphabet des langues nationales du Bénin ;
- la Constitution du 11 décembre 1990 ;
- la Politique culturelle et charte culturelle en République du Bénin fixée par la loi n° 91-006 du 25 février 1991 ;
- la Décision du Conseil des Ministres du 15 juillet 1992 mentionnée par le Relevé des Décisions Administratives N°27/SGG/REL en date du 16 juillet 1992.
- les Etats Généraux de l'Education tenus en octobre 1990 ;

- la Loi N° 2003-17 portant Orientation de l'Éducation Nationale en République du Bénin. Dans cette optique, les lignes suivantes retracent en synthèse le contenu de certains de ces actes.

Le Discours-Programme du 30 novembre 1972 prononcé un mois après l'avènement de la Révolution, le Discours-Programme stipule qu'il est nécessaire de rompre avec le carcan d'étouffement de nos valeurs culturelles et revaloriser nos langues nationales.

Le Programme National d'Édification de l'École Nouvelle de 1973 affirme en application du Discours-Programme que la langue étant le véhicule d'une culture, il faudra travailler à la réhabilitation, à la défense et à l'illustration de nos cultures en introduisant nos langues dans l'enseignement.

En outre, l'arrêté n° 154/MJLAS/DAFA de novembre 1976 fait passer les jardins d'enfants sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement du Premier Degré pour aboutir finalement en 1980 à l'ouverture des premiers CESE (Centres d'Éveil et de Stimulation de l'Enfant) où l'Éducation préscolaire était entièrement en langues nationales. De même, la Constitution du 11 décembre 1990 stipule en son article 11 que

« Toutes les communautés composant la Nation béninoise jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues parlées et écrites et de développer leur propre culture tout en respectant celle des autres. Elle prescrit à l'État de promouvoir le développement des langues nationales d'inter-communication ».

Selon la Lettre circulaire n° 0084/MEN/EMB/DGM/DEM du 24/04/1990

« Pour permettre une transition harmonieuse entre le préscolaire et l'école primaire, l'utilisation de la langue française se fera uniquement en deuxième année de CESE et ne prendra en compte que les activités d'expression orale et les activités de pré-mathématique ».

De plus, le document de Politique culturelle et la charte culturelle en République du Bénin (1991) : stipulent en ses articles dix-sept (17) et dix-neuf (19) ce qui suit :

« L'État béninois reconnaît l'impérieuse nécessité de développer les langues nationales, vecteurs de nos cultures et instruments privilégiés du développement culturel et social. L'alphabétisation et l'éducation des adultes au Bénin sont un facteur important de démocratisation et un moyen irremplaçable pour l'exercice complet du droit de chaque citoyen à l'éducation et au développement. L'État béninois s'engage à œuvrer, par tous les moyens, à l'éradication de l'analphabétisme sous toutes ses formes. L'État béninois, tout en assurant une égale promotion à toutes les langues nationales, doit préparer et mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'introduction progressive et méthodique de langues dans l'enseignement. L'État béninois devra entreprendre des actions progressives et méthodiques de généralisation de l'alphabétisation : a) en lançant une vaste et profonde campagne d'alphabétisation de tous les citoyens ; b) en prescrivant l'initiation des agents de développement qui œuvrent en milieu rural à la transcription des langues nationales en usage dans leur aire d'intervention ; c) en élaborant des programmes cohérents de post- alphabétisation ».

Par ailleurs, le Relevé des Décisions Administratives N°27/SGG/REL du 16 juillet 1992 définit le rôle de certains ministères dans le processus d'utilisation des langues nationales. Ainsi, pour l'application effective de ces dispositions, il a été demandé :

- que le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et l'Administration Territoriale introduise l'utilisation des langues retenues pour la post-alphabétisation dans l'administration des localités ;
- que le Ministre de l'Education Nationale assure l'introduction progressive des six (06) langues aux examens du Certificat d'Etudes Primaires, du Brevet Élémentaire du Premier Cycle, du Baccalauréat et autres concours ; qu'il assure également le perfectionnement et la formation des cadres de l'alphabétisation à l'Ecole Nationale d'Administration et dans les Ecoles Normales Intégrées ;
- que le Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales et le Ministre de la Santé Publique prévoient une épreuve dans les langues nationales aux concours et examens professionnels ;
- que le Ministre de la Culture et des Communications, assure avec le Ministre de l'Education Nationale, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et l'Administration Territoriale, le Ministre de la Santé Publique, le Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales et autres Ministres, l'introduction progressive des langues nationales dans les systèmes éducatifs ainsi que les examens et concours professionnels.

Selon la loi N° 2003- 17 portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin, l'enseignement est dispensé principalement en français, en anglais et en langues nationales. Les langues nationales sont utilisées d'abord comme véhicule d'enseignement dans le système éducatif. En conséquence, l'Etat doit promouvoir les recherches en vue de l'élaboration des instruments pédagogiques pour l'enseignement dans les langues nationales aux niveaux maternel, primaire, secondaire et supérieur (article 8). Par ailleurs, le Programme National de Développement Communautaire (PNDC, 1998) recommande que le volet alphabétisation soit intégré dans tous programmes ou projets (nationaux ou sectoriels) de développement quel que soit le secteur. Face à tout cela, on note la présence d'obstacles.

#### 3.4. Goulots d'étranglement au développement des PLE au Bénin

Plusieurs expressions sont utilisées par les enquêtés pour exprimer ce qu'ils considèrent comme les contraintes à lever pour espérer une application réelle des PLE au Bénin. Pour ce faire, il s'agit de

«Guerres stratégiques entre les partenaires au développement et les gouvernants. La dépendance économique et financière explique en grande partie l'indécision et les tergiversations dans la mise en œuvre des options politiques, administratives et juridiques prises en matière d'introduction des langues maternelles dans l'enseignement formel».

En réalité, la pertinence des propositions d'introduction des langues maternelles dans l'enseignement pose des problèmes de fond. A quelle intention pédagogique répond l'enseignement des langues maternelles à l'école et pour quel coût? Il n'y a pas assez de publications dans les langues nationales, pas assez de manuels didactiques non plus. Il y a très peu d'enseignants capables de s'exprimer avec aisance et fluidité dans les langues locales. Alors, quel enseignant pour enseigner une langue dont il ignore lui-même la grammaire et le maniement ?

Notons également que la crainte profonde est aussi que le développement des langues nationales comme vecteurs d'enseignement reste nuisible à l'apprentissage du français ou des langues étrangères en général. La (re)colonisation culturelle de l'Afrique dont les langues d'enseignement traduisent un aspect est plus redoutable que celle des années 1900. Les enjeux d'une dépendance linguistique et culturelle sont à mettre en rapport avec le concept de la mondialisation des savoirs. Que valent les langues locales dans les traductions opérationnelles de ce concept ? Des rivalités persistent encore dans le choix de la langue maternelle au Bénin. Or, de façon récurrente, les citoyens béninois assistent à une remise en cause perpétuelle de la démarche d'une langue maternelle à retenir ou à créer pour réaliser le développement intégral. Certains syndicalistes menacent et préparent des stratégies de boycott de l'enseignement à l'école des langues nationales, puisqu'il faut en choisir une seule.

De même, l'absence de motivation additionnelle pour encourager les enseignants apparaît également selon les enquêtés comme un obstacle à l'enseignement de la langue maternelle à retenir pour l'enseignement à l'école.

#### 4. Discussion

La gestion des langues nationales, patrimoines linguistiques et moyens de communication des pays africains, demeure encore aujourd'hui un vœu pieu. Malgré les nombreuses intentions de prise de décisions politiques en la matière, on constate que la majorité des pays africains dont le Bénin, peinent à développer une PLE. D'aucuns peuvent y voir une intention malsaine et une tendance utopique au

nationalisme africain. Les discours et théories qui prônent la réussite de l'introduction des langues maternelles à l'école revêtent pour certains analystes, un caractère démagogique. Mais en réalité, que gagnerait-t-on pour autant à lutter pour les langues nationales, qui du reste, se développent sans être introduites à l'école ? A-t-on nécessairement besoin de langues nationales pour réfléchir et résoudre les problèmes de développement auxquels le Bénin est confronté ? La réponse est certainement oui, mais comment la justifier ? Comme l'affirme Dabadié (2016), le problème de développement de l'Afrique n'est pas un problème de langue maternelle mais un problème de conscience et de compétences. Certes, la position de Dabadié reste discutable par rapport à ces leviers - conscience et de compétences - de développement qu'il a identifiés dans son analyse. Mais, il semble raisonner tout de même les intellectuels qui ont une obsession pour les langues locales. Dans la même logique, Sarre (2017) interroge les défenseurs des langues maternelles dans un article de journal par un titre provocateur : « *A quoi sert donc la langue si l'on ne peut s'en servir pour guérir Ebola ou libérer le sahel ?* ». Alors, au Bénin, la question reste entière. Notons que l'incompréhension [...] du handicap lié à la langue de l'instruction témoignent de l'incapacité de l'école à susciter des attitudes novatrices (Houèdènou, 2005 : 56-73 ; UNESCO/BDREDA, 1983 : 64-65). Alors, quelle langue faut-il choisir et introduire dans l'enseignement puisque la langue de l'enseignement-apprentissage est unique dans une nation pour favoriser l'intégrité et l'intégration? Les inspecteurs, syndicalistes et autres cadres de l'administration béninoise restent divisés à la fois sur l'approche de choix de langue nationale. Le consensus ou le choix unilatéral semble inopérant. Et même quand cette énigme sera résolue, la dimension de l'implication des acteurs à la base reste à prendre en compte sans oublier celle de la formation.

### **Conclusion**

Comme toute politique publique, les PLE sont des choix hautement stratégiques où la prise en considération de l'environnement local et international est un élément de taille. Au Bénin, il existe une cinquantaine de langues maternelles au nombre desquels il faut choisir environ six à introduire à l'école. Au-delà de la préoccupation sur le devenir des langues non choisies, il convient de clarifier la forme de l'introduction. Est-ce pour que ces langues soient enseignées comme des disciplines ou qu'elles servent de support pour enseigner la grammaire, les mathématiques ou la physique à l'école?

Dans le premier cas, il serait pédagogiquement indiqué de formuler les acquis d'apprentissage visés à travers un tel exercice et d'en justifier les moyens. Dans le

second, il y a de forte chance que la chimie minérale ou organique soit exclue des programmes d'enseignement puisque nous entrevoyons les difficultés que les enseignants auront à traduire les éléments du tableau de classification périodique de Mendeleïev ou à enseigner les lois de la physique quantique.

### **Références Bibliographiques**

- Abdelilah-Bauer, B (2006): Le défi des enfants bilingues. Grandir et vivre en parlant plusieurs langues. La Découverte.
- Adjibodou A., L'enseignement/apprentissage en langues nationales: une alternative au renforcement des compétences intellectuelles pour un développement durable, Mémoire de DEA Sociolinguistique, 2006
- Baba-Moussa, A. R. (2013) Alphabétisation et éducation en langues nationales dans les politiques globales de l'éducation au Bénin : valeurs, principes d'actions et stratégies d'acteurs, Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, 12, 111-131.
- Berelson, B. (1971). Content Analysis in Communications Hafner Press, 220 pages
- Berthelot J-M (1995). 1895 Durkheim: l'avènement de la sociologie scientifique
- Boutan P. (2003) Langue(s) maternelle(s): de la mère ou de la patrie ? « Éla. Études de linguistique appliquée » 2003/2, 130, 137 - 151
- Capo .B. C H. (2000). A classification of the languages of Benin, Florida Hills, Vivlia, 1998
- Dabadié I. (2016) Posséder autrement : une approche socio- anthropologique de la consommation collaborative, Management & Avenir, 2016/6 (N° 88), 131-153
- Dépelteau, F. (2010). La démarche d'une recherche en sciences humaines: De la question de départ à la communication des résultats, De Boeck Supérieur, 417 pages
- Gueye S. P. (2010). Analyses des blocages de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement élémentaire formel au Sénégal: étude dans la commune de Fatick, Mémoire de Master, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
- INSAE, RGPH4- 2013, Cahier synthèse 2017.
- Houedenou, F. (2005). Etude du système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle au Bénin à la lumière des recommandations de l'Unesco sur l'EFTP, Thèse de Doctorat soutenue à Rome (Italie) le 23 juin 2005, 457 pages..

- Kassé, M. (2008). La multifonctionnalité de l'agriculture: Une dialectique entre marché et identité Editions Quae, 360 pages.
- Laberge, Y. (2003). La mondialisation de la philosophie : la réappropriation des idées selon les cultures L'exemple de Gaston Bachelard, Erudit, Volume 59, Numéro 3.
- Le Galès P. (2005) Gouverner par les instruments Presses de Sciences Po, Académique 370 pages. Presses Univ. du Mirail, 186 pages
- Randriamarotsimba V. (2005). La malgachisation de l'enseignement à Madagascar. État des lieux et perspectives » dans Prudent Lambert, Félix, Frédéric Tupin et Sylvie Wharton (éds), Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles, Berne, Peter Lang.
- Randriamarotsimba V. (2016). La malgachisation, une expérience malheureuse pour Madagascar, le français à l'université AUF.
- Roger Gbégnonvi (2017). Vivement une politique linguistique au Bénin, 24 H au Bénin, Kouamé. (06 février 2018, aphadolie consulté à l'adresse <https://aphadolie.com/2018/06/02/detruire-un-pays-sage-chinois/> à 15h22.

REVUE RAFEC N° 6- 2020

**Dépôt légal N° 12658 du 02-12-2020, 4<sup>ème</sup> trimestre**  
**Bibliothèque Nationale du Bénin**  
**ISBN: 978-99982-0-645-8**